

Faciliter l'économie circulaire dans le BTP

25 avril 2024

Dispositifs de financements de projets en faveur du réemploi et du recyclage dans le BTP



Nina Le Duc, chargée de mission économie circulaire et déchets

nina.le-duc@iledefrance.fr

Documents cadres et dispositifs d'aides régionaux

Documents
cadres

ILE-DE FRANCE
PROPRE
JUILLET 2016



Plan d'actions en
4 axes
d'interventions

PLAN RÉGIONAL DE
PRÉVENTION ET DE
GESTION DES
DÉCHETS
NOV 2019



Document de
planification opposable :
objectifs et
préconisations
à 2025 et 2031

STRATÉGIE RÉGIONALE
EN FAVEUR DE
L'ÉCONOMIE
CIRCULAIRE
SEPT 2020



Stratégie régionale :
3 axes, 10 leviers, 40
actions et 8
engagements

Dispositifs
d'aides

FONDS
PROPRETE

DISPOSITIF « Zéro Déchet et
Economie circulaire »
+ AMI et AAP ciblés

10 M€/an

zerodechet@iledefrance.fr

Soutien régional « zéro déchet et économie circulaire »

Comment faire une demande ?

1. **Prendre contact** avec le service pour valider le principe de votre projet : zerodechet@iledefrance.fr
2. **Déposer votre dossier** : <https://mesdemarches.iledefrance.fr/>
3. Après instruction, la **subvention est votée** par les élus en commission permanente

 Le délai moyen entre le dépôt du dossier et le vote de la subvention est **d'environ 6 mois**

Quels Bénéficiaires ?

Collectivités, associations, entreprises, bailleurs sociaux, acteurs de l'ESS...

Nature de l'aide

- ✓ **35%** des **dépenses d'investissement**
Plafond d'aide à **250 000 €**
- ✓ **50%** des **études de faisabilité** en lien avec un investissement
Plafond de l'aide à **100 000 €**

 La subvention est versée sur présentation des **factures** qui doivent être **postérieures au vote** de la subvention

Page internet « zéro déchet et économie circulaire »

<https://www.iledefrance.fr/aides-et-appels-a-projets/zero-dechet-et-economie-circulaire>

Soutien régional « zéro déchet et économie circulaire »

Principales catégories de projets	119 projets 2021	133 projets 2022	70 projets 2023	Montant subventions 2021-2023
Zéro plastique : élimination des emballages à usage unique (consigne, vrac) et recyclage plastiques	20	19	5	3 M €
Réemploi, réparation et reconditionnement (hors BTP) : ressourceries/recycleries, matériauthèque spécialisées, reconditionnement équipements, réparation	21	35	19	5 M €
Biodéchets : lutte contre la gaspillage alimentaire, compostage de prox, tri à la source et valorisation des biodéchets	23	36	24	7,71 M €
Tarifification incitative, collecte sélective et tri, recyclage : dispositif collecte, centres de tri, déchèteries , TI, recyclage	29	18	15	8,82 M €
Economie circulaire et BTP : chantiers circulaires, PF réemploi, PF recyclage, installation de tri, ...	26	25	13	6,42 M €

Exemples de projets BTP subventionnés

- Chantiers circulaires

- Ex: projet de rénovation à Aulnay-sous-Bois par Seqens pour son diagnostic ressources, une étude de faisabilité et les surcoûts liés au curage, à la dépose sélective et au réemploi de matériaux

- Déchèteries professionnelles et publiques / points de maillage REP PMCB / centres de tri

- Ex : projet de création par l'entreprise WIARME RM d'une déchèterie professionnelle à Maisoncelles en Brie (77) à proximité de sa plateforme de tri et de recyclage pour accueillir les flux de la REP PMCB

- Plateformes de réemploi/reconditionnement

- Ex : plateforme Réavie, Cycle up, atelier de reconditionnement Tricycle Environnement

- Plateformes de recyclage / valorisation

- Ex : projet Terre Utile de valorisation de terres inertes en terres fertiles par l'entreprise Terre Utile





AAP FEDER

La Région Île-de-France, autorité de gestion de fonds européens, lance un appel à projets :

"Création et modernisation des installations de tri et de valorisation de déchets"

Budget FEDER de 10 à 12 millions €

👉 **Candidatures du 29/02/2024 au 27/06/2024**

Atelier de présentation AAP : 21 mai 2024 9h00 – 12h00

AAP-FEDER@iledefrance.fr



AAP FEDER

2 volets

- Volet 1 : Soutien à la création et l'adaptation de centres de tri de collectes sélectives
- Volet 2 : Soutien à la création ou la modernisation d'installations destinées à la valorisation des autres flux de déchets (centres de tri, plateformes de recyclage ou de reconditionnement)

Le coût total éligible des projets ne peut être inférieur à :

- 1 million d'euros pour le volet 1
- 400 000 euros pour le volet 2

Taux d'intervention FEDER :
entre 30% et 40% du coût
total éligible

Type de dépenses éligibles :

- travaux de construction neuve ou de modernisation des installations existantes (rénovation, agrandissement, aménagements intérieurs et extérieurs)
- acquisition d'équipements (équipements de séparation, de lavage, de découpe, autres)
- acquisition de foncier (dans la limite de 10% des dépenses totales éligibles de l'opération)

AAP FEDER



Déchèteries
professionnelles



Centres de tri BTP



Installations dédiées au recyclage



Plateforme de
reconditionnement



Plateforme de valorisation
des terres

Vos contacts

Service Economie circulaire et déchets
zerodechet@iledefrance.fr

Anne-Sophie de KERANGAL

Cheffe de service

anne-sophie.de-kerangal@iledefrance.fr

01.53.85.71.45 / 06.08.08.89.72

Damien ANTOINE

Chargé de mission EC et déchets

réfèrent 78 et 95

déchets ménagers et assimilés et biodéchets

damien.antoine@iledefrance.fr / 01.53.85.68.11

Anne BRISSET

Chargée de mission EC et déchets

réfèrent 75

coordination SREC , REP

anne.brisset@iledefrance.fr / 01.53.85.78.17

Hélène COLOMBINI

Cheffe de projet PRPGD

réfèrent 77 et 92

Déchets d'activités économiques et dangereux

helene.colombini@iledefrance.fr / 01.53.85.56.42

Agnès NALIN

Chargée de mission EC et déchets

réfèrent 93

déchets résiduels, foncier et dépôts sauvages

agnes.nalin@iledefrance.fr / 01.53.85.72.94

Nina LE DUC

Chargée de mission EC et déchets

réfèrent 94

Déchets de chantiers , aménagement circulaire

Nina.le-duc@iledefrance.fr / 01.53.85.63.51

Céline COURBOULAY

Chargée de mission EC et déchets

réfèrent 91

Zéro plastique

celine.courboulay-besnard@iledefrance.fr

Zoulira BOUKHIMA

Assistante

zoulira.boukhima@iledefrance.fr

Sandra MOHAMED

Gestionnaire administratif et financier

sandra.mohamed@iledefrance.fr

Conseil régional d'Île-de-France
2 rue Simone Veil 93400 Saint-Ouen
Tél. : +33 1 53 85 53 85